

CCAS DE REDON
7 Rue des Douves 35600 REDON
T : 02 99 71 22 97
E-mail : ccas@mairie-redon.fr
Responsable :
Mme Périon, directrice

Structure

HAP Redon
Hébergements d'urgence
PAYS DE REDON

Capacité

Nb Places : 4 + 1 (matelas complémentaire)

Public

Public : Personnes seules, couple ou femme/homme sans enfant. Il s'agit d'un dispositif hivernal ouvert du 2 novembre au 30 avril.
Les personnes sont accueillies par des bénévoles présents jusqu'à 20h.
2 chambres sont disponibles dont 1 fermant à clé. Co-hébergement dans chacune des chambres

Accès mobilité réduite : Non

Accueil d'usagers avec chien : Oui, une tolérance est acceptée à condition que le chien stationne uniquement à la cave. Le chien n'est pas admis dans les pièces de vie.

Hébergement

Modalité Hébergement : Les personnes accueillies ne peuvent être hébergées plus de 4 nuits par mois (sauf en période de "grand froid" déterminée par arrêté préfectoral). La prise en charge pourra être supérieure uniquement si la personne justifie d'une démarche active de relogement auprès des structures partenaires du CCAS (antenne SIAO-PAO par exemple).

Descriptif : Un kit avec des draps et du linge de toilette à usage unique est remis.

Localisation géographique

Situation de l'établissement : 20 rue du Croisic à REDON

Règles de fonctionnement

Horaires d'arrivée et de départ : 18h-8h

Entretien d'accueil : La personne doit être reçue au préalable au CCAS (pendant les horaires d'ouverture)

Contrat séjour : La personne hébergée est tenue de prendre connaissance du règlement intérieur et de le respecter.

Participation financière

Participation à l'hébergement : Pas de participation financière

Prestations complémentaires et partenariats

Restauration : Le repas du soir ainsi que le petit déjeuner sont fournis. Les associations caritatives redonnaises (restos du coeur et Croix Rouge) fournissent des denrées alimentaires qui peuvent être complétées par le CCAS si besoin.

Orientation

Prendre contact avec le CCAS de Redon:
Lundi : 08h30 à 12h00 - 13h30 à 17h30
Mardi: 08h30 à 12h00 (fermé les après-midis sauf pour les personnes orientées qui peuvent s'y présenter)
Mercredi : 08h30 à 12h00 - 13h30 à 17h30
Jeudi : 08h30 à 12h00 - 13h30 à 17h30
Vendredi : 08h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30

Remarque

Pas d'accueil de jour